

tholiques de la *parfaite orthodoxie du jansénisme*, en second lieu de s'emparer de l'éducation des enfants de la haute noblesse et de la haute bourgeoisie. Aussi, voyez avec quelle ardeur, à partir de la paix de Clément IX, ils se livrent à la poursuite de leurs projets. Port-Royal devient un inépuisable laboratoire de livres de morale, de livres de controverse, de livres d'éducation. Pour donner le change aux catholiques, Arnauld et Nicole attaquent les protestants dans leur célèbre *Traité de la perpétuité de la foi*. C'était d'ailleurs un livre plein de science, d'une irréprochable orthodoxye, d'une dialectique serrée et lumineuse qui pouvait être utile dans les circonstances. Ce Traité, il est vrai, ne se distinguait ni par l'éloquence, ni par le style, mais son extrême clarté d'exposition et la réputation d'Arnauld et de Nicole lui conquirent bientôt les suffrages unanimes du monde catholique.

Jusqu'alors les protestants avaient acclamé le jansénisme comme une doctrine amie ; en France, en Angleterre, en Allemagne, leurs gazettes et leurs ministres avaient uni leurs louanges pour exalter la gloire et les réformes de MM. de Port-Royal. Il s'agissait d'écartier de tels éloges, de renier la parenté de la doctrine de l'évêque d'Ypres avec celle de Calvin et de Luther. Arnauld et Nicole y réussirent en partie. Ce ne fut pas sans protestation de la part des réformés. Lorsque après avoir considéré les jansénistes comme des alliés, ils ne virent plus en eux que d'implacables adversaires, ils dévoilèrent à l'envi toutes leurs manœuvres et s'attachèrent à établir clairement les points de ressemblance de leur doctrine avec celle du protestantisme.

« *Les Jansénistes, disait Jurieu, se sont entièrement rapprochés de nous sur la matière de la grâce : mais en se rapprochant de nous, ils ont travaillé à nous éloigner d'eux ; et, pour se justifier d'être calvinistes, ils nous attribuent des pensées non seulement que nous n'avons pas, mais qu'avec une mauvaise foi insigne ils savaient très-bien que nous n'avions pas.* » « Bayle, après leur avoir reproché de soutenir avec chaleur qu'ils n'étaient pas calvinistes, ajoute que pour s'en défendre *ils n'usent que d'artifices et de distinctions mal fondées*. (1). » Après avoir cité plusieurs passages de livres jansénistes et clairement établi tous les points de similitude de leur doctrine avec le calvinisme, Jurieu ajoute : « De tous ces extraits, il paraît deux choses : la première que l'abbé de Saint-Cyran avait

(1) *Dictionnaire historique de Bayle*, au mot *Jansénius*.